

L'APPEL A L'ACTION DE OUAGADOUGOU
sur
LES EMPLOIS LIES A L'EXPLOITATION DES TERRES EN AFRIQUE

Dans le cadre de

L'INITIATIVE SUR LA SOUTENABILITÉ, LA STABILITÉ ET LA SÉCURITÉ (3S)

Le 15 juin 2017, Ouagadougou, Burkina Faso

Nous, Ministres africains, réunis à Ouagadougou le 15 juin 2017 à l'invitation de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, pour le colloque de haut niveau sur la Soutenabilité, la Stabilité et la Sécurité tenu en marge de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification.

Nous nous félicitons du soutien apporté à l'initiative 3S sur la Soutenabilité, la Stabilité et la Sécurité en Afrique exprimé par :

- les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du premier Sommet africain de l'Action de Marrakech (16 novembre 2016), qui se sont engagés à accélérer la mise en œuvre de l'initiative ;
- les leaders du G7 dans la Déclaration de Taormina qui ont reconnu la sécurité, la stabilité et le développement durable de l'Afrique comme une haute priorité ;
- le partenariat G20- Afrique lors de la conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement qui a lieu les 12 et 13 juin 2017 à Berlin en Allemagne.

Réaffirmons que la forte dépendance du continent africain vis-à-vis de ses ressources naturelles, si elle n'est bien gérée, va nécessairement accentuer la vulnérabilité des millions de personnes aux menaces cumulées interconnectées des « 3S », notamment :

- la concurrence et les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles productives résultant de la dégradation des terres, de l'utilisation non durable des terres, de l'eau et du changement climatique tels que mis en évidence dans l'Accord de Paris ;
- l'instabilité causée par le manque d'emplois et d'activités génératrices de revenus pour les jeunes ruraux, qui les oblige à rechercher des solutions loin de leurs communautés d'origine ;
- l'insécurité et le risque de radicalisation provoqués par la marginalisation sociale et économique et l'exposition accrue aux groupes extrémistes ;

Préoccupés par le fait que les mouvements de populations causés notamment par les désastres climatiques comme la sécheresse engendrent des conséquences dramatiques pour les personnes qui en sont victimes.

Craignant que, avec les tendances actuelles de la dégradation des terres, de nombreux pays du continent ne puissent pas répondre aux besoins d'une population en constante croissance.

Profondément préoccupés par le fait que les jeunes ruraux soient particulièrement exposés à la migration de détresse, perçue comme la seule possibilité d'amélioration des perspectives de vie et non comme un choix conscient et volontaire ;

Reconnaissant que la réhabilitation des terres est déterminante pour la création de nouveaux emplois, tout en renversant les processus de désertification, et que, à la différence des autres opportunités d'emplois, les emplois basés sur l'exploitation durable des terres accroissent le sentiment d'appartenance géographique à une communauté.

Conscients que l'investissement dans la réhabilitation des terres, le renforcement de l'accès au foncier, au crédit et au développement des compétences entrepreneuriales est essentiel pour améliorer le statut, la dignité et le profil de chaque travailleur ;

Appelons

La communauté internationale à promouvoir des partenariats afin de réhabiliter 10 millions d'hectares de terres dégradées et créer 2 millions d'emplois liés à l'exploitation durable des terres pour les jeunes, les femmes et les migrants avant 2020 ;

Les pays africains à créer les conditions nécessaires au développement de nouvelles opportunités d'emploi en identifiant les sites où l'accès à la terre peut être renforcé et les droits fonciers sécurisés, en particulier au profit des populations vulnérables et socialement à risque , en s'appuyant sur les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers ;

Les partenaires de développement et les autres parties prenantes à soutenir les pays africains à investir dans les infrastructures rurales, les outils de réhabilitation des terres et le développement des compétences dans les sites identifiés comme les zones sujettes aux migrations à risque sociales;

D'autres initiatives sous-régionales, régionales et internationales pertinentes, y compris l'initiative Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA), la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, le G5 du Sahel, l'Initiative du Lac Tchad, l'Initiative du G20 pour l'emploi des jeunes en milieu rural, de collaborer avec l'Initiative 3S pour mettre à l'échelle

l'approche basée sur la création d'emplois liés à l'exploitation des terres, en donnant la priorité aux zones d'insécurité et d'instabilité ;

Demandons à la *Task Force 3S* de :

- mettre en place des mécanismes de concertation avec les autres initiatives pertinentes ;
- élaborer des recommandations communes sur la contribution des emplois durables basés sur la gestion durable des terres, relatives aux politiques migratoires internationales et des réformes foncières ;
- mettre en place des mécanismes efficaces pour évaluer les effets de l'approche basée sur la création d'emplois liés à l'exploitation des terres sur la stabilisation des moyens d'existence en milieu rural ;

Réaffirmons notre engagement à assurer le plaidoyer pour la considération des recommandations de la *Task Force 3S* lors des événements et forums clés, y compris le Pacte Mondial des Nations Unies sur les migrations sûres, ordonnées et régulières, le Sommet UA / UE sur l'emploi des jeunes à Abidjan, la COP 13 de la CNULCD et la COP 23 de la CCNUCC.